

Allemagne, Autriche et Suisse uniquement. 18+. Achetez une boîte de Pringles, scannez le QR code ou allez sur Pringles.com et créez un compte/connectez-vous entre le 06/01/26 et le 07/05/26 pour obtenir l'une des 4 récompenses de jeu (1 pour World of Warcraft, 1 pour Fallout 76, 1 pour Sea of Thieves, 1 pour The Outer Worlds 2). **Compte Xbox/Battle.net/Bethesda.net et jeu requis.** 1 demande par jour et 1 récompense maximum par catégorie (4 au total) par personne. Smartphone avec appareil photo et accès à Internet requis. Conserver le ticket de caisse. Conditions générales complètes : gaming.pringles.com.

Conditions générales complètes :

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse aux personnes résidant en Allemagne, en Autriche ou en Suisse âgées d'au moins 18 ans. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, distributeurs ou entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à l'Offre promotionnelle.
2. Un achat est nécessaire. **Veuillez conserver un ticket de caisse détaillé indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la demande, mais pendant la période promotionnelle applicable. Celui-ci pourra vous être demandé pour la validation de votre demande afin de recevoir votre Récompense.** Une connexion Internet, un smartphone avec appareil photo et un compte Kellogg's sont nécessaires pour faire la demande. Voir la clause 11 pour les modalités d'obtention.
3. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette offre.
4. **Période promotionnelle :** Les demandes peuvent être effectuées entre le 6 janvier 2026 à 00 h 01 et le 7 mai 2026 à 23 h 59.
5. **Pour demander une Récompense,** les participants doivent :
 - a. Acheter une boîte de Pringles pendant la Période promotionnelle ;
 - b. Se rendre sur poptopia.pringles.com à l'aide d'un smartphone, puis accéder à l'expérience Gaming ;
 - c. Créer un compte ou se connecter à un compte Kellogg's ;
 - d. Sélectionner une récompense parmi les 4 disponibles (au choix entre World of Warcraft, Fallout 76, Sea of Thieves ou The Outer Worlds 2) ; et
 - e. Cliquer sur « Confirmer ».
 - f. Toutes les demandes valides recevront un code unique à l'écran pour la Récompense choisie. Les participants doivent copier leur code unique et suivre les étapes décrites à la clause 10 pour obtenir leur Récompense.
6. **Autres conditions liées aux demandes :**

- a. Poptopia ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure si elles sont lancées sur un smartphone. Toutes les applications doivent activer JavaScript pour lancer Poptopia.
 7. Une (1) participation maximum par personne et par jour pendant la Période promotionnelle. Chaque participant peut recevoir au maximum une (1) Récompense de chaque type (World of Warcraft, Fallout 76, Sea of Thieves et The Outer Worlds 2) pendant la Période promotionnelle, soit un maximum de quatre (4) Récompenses au total.
 8. La personne qui fait la demande doit conserver le ticket de caisse correspondant à sa demande, car il pourra lui être demandé à tout moment de le présenter afin de recevoir sa récompense. Si le ticket de caisse ne peut être fourni, la demande ne sera plus recevable et sera annulée.
 9. Chaque demande doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse prouvant l'achat durant la Période promotionnelle et indiquant une date et une heure antérieures à celles de la demande.
- 10. Pour obtenir votre Récompense :**
- a. World of Warcraft :
 - i. Rendez-vous sur <https://eu.shop.battle.net/> ;
 - ii. Connectez-vous à votre compte Battle.net® ou créez un nouveau compte gratuitement ;
 - iii. Cliquez sur « Paramètres du compte » dans le menu déroulant du compte ;
 - iv. Collez ou saisissez le code unique dans la section « Activer un code » ; et
 - v. Appuyez sur « Activer un code ».
 - vi. La Récompense sera ajoutée à votre compte Battle.net®.
 - b. Fallout 76 :
 - i. Rendez-vous sur <https://accounts.bethesda.net/redeem-code> ;
 - ii. Connectez-vous à votre compte Bethesda.net ou créez un nouveau compte gratuitement ;
 - iii. Cliquez sur l'identifiant en haut à droite ;
 - iv. Sélectionnez « Utiliser un code » et copiez ou saisissez le code unique ; et
 - v. Cliquez sur « Utiliser ».
 - vi. La Récompense sera ajoutée à votre compte Bethesda.net.
 - c. Sea of Thieves et The Outer Worlds 2 :
 - i. Via le Microsoft Store en ligne :
 1. Rendez-vous sur <https://www.xbox.com/en-GB/redeem> ;
 2. Connectez-vous à votre compte Microsoft ou créez un nouveau compte gratuitement ;
 3. Sélectionnez l'option pour utiliser un code ;
 4. Collez ou saisissez le code unique ; et
 5. Cliquez sur Utiliser.
 - ii. Sur une console Xbox :
 1. Accédez au Microsoft Store depuis votre console Xbox ;
 2. Sélectionnez l'option pour utiliser un code ;

3. Collez ou saisissez le code unique ; et
4. Cliquez sur Utiliser.

Les participants doivent s'assurer d'utiliser leur(s) récompense(s) sur le même compte que celui utilisé pour jouer au jeu concerné.

11. Détails et conditions supplémentaires relatifs aux demandes :

- a. Les personnes qui font la demande doivent disposer des éléments suivants pour obtenir leur récompense :
 - i. World of Warcraft : les participants doivent avoir accès au jeu World of Warcraft, à un compte Battle.net®, à un ordinateur portable/de bureau et à l'application Battle.net®. Les participants peuvent avoir besoin d'un abonnement à World of Warcraft ou de temps de jeu, et/ou d'un accès à l'extension Midnight, vendus séparément.
 - ii. Fallout 76 : les participants doivent disposer d'un compte Bethesda.net, et avoir accès à Fallout 76 installé via une console Xbox, le Game Pass ou le Microsoft Store, ou un ordinateur portable/de bureau, vendu séparément.
 - iii. Sea of Thieves : les participants doivent avoir accès à Sea of Thieves installé via une console Xbox, le Game Pass ou le Microsoft Store, ou un ordinateur portable/de bureau, vendu séparément. Les autres boutiques en ligne ne sont pas prises en charge.
 - iv. The Outer Worlds 2 : les participants doivent avoir accès à The Outer Worlds 2 installé via une console Xbox, le Game Pass ou le Microsoft Store, ou un ordinateur portable/de bureau, vendus séparément. Les autres boutiques en ligne ne sont pas prises en charge.
- b. Pour en savoir plus, consultez les pages suivantes :
 - i. Sea of Thieves : xbox.com/redeem
 - ii. The Outer Worlds 2 : xbox.com/redeem
 - iii. Battle.net : <https://eu.support.blizzard.com/en/article/11263>
 - iv. Bethesda.net : <https://help.bethesda.net/#fr/answer/57169>

12. Les Récompenses : Chaque personne ayant effectué une demande éligible recevra une (1) des Récompenses suivantes :

- a. 1 skin Crimson Bow Tie dans le jeu World of Warcraft (d'une valeur de 2,00 € / 1,86 CHF) ;
- b. 1 skin tenue Mr. Vault Boy et tête de mascotte Mr. Vault Boy dans le jeu Fallout 76 (d'une valeur de 2,00 € / 1,86 CHF) ;
- c. 1 skin Scarlet Stack Sails dans le jeu Sea of Thieves (d'une valeur de 2,00 € / 1,86 CHF) ;
- d. 1 skin Julius P Canid dans le jeu The Outer Worlds 2 (d'une valeur de 2,00 € / 1,86 CHF).

13. Informations et modalités complémentaires à propos des récompenses :

- a. Une fois la récompense obtenue, recherchez votre skin dans la section cosmétique correspondante de votre jeu.

- b. Les codes uniques ne peuvent être utilisés qu'une seule fois. Les codes uniques ne sont pas transférables et ne peuvent être échangés.
 - c. Vous devez utiliser le code unique sur le même compte Battle.net®, Bethesda.net, Xbox ou Microsoft que celui que vous utilisez pour jouer au jeu en question.
 - d. Les récompenses doivent être utilisées d'ici le 31 décembre 2026.
14. Dans le cas peu probable où un code unique n'apparaîtrait pas immédiatement à l'écran après avoir cliqué sur « Confirmer », la personne faisant la demande disposera de 28 jours pour en informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter du site Pringles.com. Si la personne faisant la demande ne le fait pas, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas remettre la Récompense en jeu ou d'en limiter la valeur à sa seule discrétion.
15. Il relève de la responsabilité du participant de fournir ses informations personnelles correctes via son compte Kellogg's afin de recevoir sa Récompense. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison d'un cadeau si le participant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail ou l'adresse postale d'un participant ne peut être modifiée après une demande.
16. Les participants n'auront aucun frais à prendre en charge pour obtenir la Récompense ou un avantage équivalent. Un consommateur peut avoir à prendre en charge certains frais pour demander une Récompense.
17. L'Organisateur peut demander aux personnes qui font leur demande de participer à des communications publicitaires raisonnables dans le cadre de l'Offre promotionnelle, notamment l'utilisation du nom du participant, de sa voix, de sa ville/comté de résidence, de photos, d'extraits vidéo ou de films et/ou d'autres éléments visuels à des fins publicitaires ou commerciales et/ou à toute autre fin, sur tout support ou format connu actuellement ou ultérieurement, sans autre compensation (financière ou autre). La participation est laissée à la discréction de la personne qui fait la demande et son accord ne constitue pas une condition d'obtention de la Récompense.
18. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'Organisateur se réserve à tout moment le droit de :
- a. Vérifier l'éligibilité des participants en demandant les informations que nous pensons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou la récompense peuvent être retenues à moins que et jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - b. Disqualifier les demandes qui n'ont pas été effectuées directement par la personne qui demande la Récompense.

- c. Disqualifier les demandes qui ont eu recours à des services d'e-mail anonymes comme GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator entre autres.
 - d. Disqualifier les demandes groupées effectuées par des personnes, des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les demandes qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », les cartes SIM multiples pour des participations par SMS, qui masquent l'identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des pseudonymes ou des identités autres que la sienne ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes Conditions générales.
19. Les participants doivent fournir leurs informations personnelles sous leur nom d'état civil. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants qui utiliserait plusieurs noms, adresses e-mail ou adresses postales, et peuvent exiger qu'ils renvoient les éventuelles récompenses reçues.
20. La Récompense ne peut être ni transférée ni échangée, et ne peut être échangée contre valeur monétaire et/ou toute forme de compensation. Si pour toute raison, les Récompenses indiquées ne sont plus disponibles, l'Organisateur se réserve le droit à sa seule discréction de les remplacer par une autre Récompense de valeur égale ou supérieure.
21. Il relève de la responsabilité du participant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir sa Récompense.
22. Cette Offre promotionnelle n'est pas sponsorisée par Microsoft Ireland Operations Limited, ZeniMax Europe Ltd ou Blizzard Entertainment, Inc. (ci-après dénommées « toutes les parties »). Toutes les parties fournissent uniquement les récompenses indiquées.
23. Si l'Offre promotionnelle ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette offre promotionnelle, l'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interférerait avec le processus de participation ou ne respecterait pas les présentes conditions générales, ou d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle.
24. Aucune responsabilité ne sera prise pour les participations perdues, tardives, corrompues, endommagées, mal adressées ou incomplètes, ou qui ne peuvent être exécutées pour toute raison technique, de livraison, ou autre. La preuve d'envoi ne pourra être acceptée comme

preuve de réception. L'Organisateur ne garantit pas l'accès continu ou sécurisé au site de l'Offre promotionnelle.

25. L'Organisateur, l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, leurs sociétés affiliées respectives et toutes les autres agences mandatées sont, en vertu des présentes conditions générales, exclusivement responsables des dommages : (a) causés intentionnellement ou par négligence grave ; ou (b) entraînant la mort, des blessures corporelles ou une maladie. En outre, ils sont responsables des dommages (c) résultant de la violation d'obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le participant, le gagnant provisoire ou le gagnant final peut raisonnablement compter (obligations dites cardinales).

La responsabilité au titre des points (a) et (b) est illimitée. Dans le cas du point (c), la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles typiques pour ce type de contrat. Dans tous les autres cas que ceux énoncés ci-dessus, la responsabilité de l'Organisateur, de l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, de leurs sociétés affiliées respectives et de toutes les autres agences mandatées est exclue, quelle que soit la base juridique.

Les présentes restrictions de responsabilité s'appliquent également à la responsabilité personnelle des responsables, employés et agents désignés par les parties organisant cette Offre promotionnelle.

26. L'Organisateur, les partenaires liés aux Récompenses ainsi que toutes agences et entreprises associées ne seront pas tenus responsables de tout retard ou manquement à leurs obligations pour des raisons échappant à leur contrôle raisonnable et résultant, mais sans s'y limiter, d'un cas de force majeure, d'une épidémie ou d'une pandémie mondiale ou régionale, de conditions météorologiques défavorables, d'un incendie, d'un conflit social, d'une guerre, d'une activité terroriste, d'hostilités, de troubles politiques, d'émeutes, de troubles civils, de la peste ou d'autres calamités naturelles, ou de toute autre circonstance propre à l'Organisateur.
27. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) traitera vos informations uniquement aux fins suivantes : (1) gérer cette Offre promotionnelle conformément aux conditions générales, et (2) vous contacter au sujet de futures Offres promotionnelles et à des fins marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais nous pouvons les combiner avec des données provenant d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg a veillé à ce que tous les sous-traitants auxquels nous faisons appel soient tenus, en vertu des clauses contractuelles types de l'UE, de garantir le respect de la protection des données. Nous conserverons vos données tant que votre consentement sera valide et que vous souhaiterez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de retirer votre consentement ou de faire effacer vos données. Vous avez également le droit de contacter une autorité de contrôle de la protection des données. Pour toute question supplémentaire sur la manière dont nous utilisons vos données, veuillez consulter notre Politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse [DataPrivacyOfficer@kellogg.com](mailto>DataPrivacyOfficer@kellogg.com). Toutes les informations recueillies concernant les participants à cette Offre promotionnelle seront traitées de manière confidentielle, conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

- a. Allemagne : www.pringles.com/de/privacy-policy.html
 - b. Autriche : www.pringles.com/at/privacy-policy.html
 - c. Suisse : www.pringles.com/ch/fr/privacy-policy.html
28. **Généralités :** Aucune demande faite à l'Organisateur, électroniquement ou par courrier, ne sera prise en considération.
29. Si des modifications sont apportées, l'Organisateur en informera les participants via ce site.
30. Les parties organisant l'Offre promotionnelle ne peuvent être tenues responsables si, pour quelque raison que ce soit ou en cas de force majeure, cette Offre promotionnelle est modifiée, reportée ou annulée. Aucune compensation ne sera versée par les parties organisant l'Offre promotionnelle.
31. Pour toute question concernant cette Offre promotionnelle, merci de contacter notre Service Conseil Consommateurs :
- a. **Allemagne** : www.pringles.com/de/contact-us.html
 - b. **Autriche** : www.pringles.com/centraleurope/en/contact-us.html
 - c. **Suisse** : www.pringles.com/ch/fr/contact-us.html
32. Si certaines dispositions des présentes Conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
33. En faisant une demande, vous acceptez de vous conformer aux présentes Conditions générales.
34. En cas de divergence entre ces conditions générales et celles figurant sur les supports promotionnels, les présentes Conditions générales prévaudront.
35. Les présentes Conditions générales sont régies par les lois du pays concerné pour chaque participant et leur interprétation et application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné dans lequel ils résident.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation : 0387390). NE PAS ENVOYER DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.